

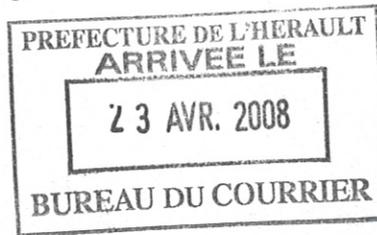


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 28  
Date de la convocation : 11 avril 2008



N° 43

L'an deux mille huit et le vingt et un du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, Mlle VAN ELST, M. LE NGUYEN, Mme ANTOINE, MM GRÉPINET, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON.

**PROCURATIONS** : M. ALLOUCHE en faveur de M. OUSSET  
M. CARILLO en faveur de Mme ROMERO  
M. SAUVAN en faveur de Mme CARRETIER  
Mme VINCENT en faveur de Mme LABORDE  
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

**ABSENTE** : Mme CONFAIS

### CORRESPONDANT COMMUNAL DE SECURITE ROUTIERE – DESIGNATION

#### Rapporteur : Monsieur OUSSET

Par lettre des services de l'Etat en date du 11 avril 2008, la délégation nationale de sécurité routière demande la désignation d'un élu particulièrement en charge de la sécurité routière de la commune. Il est demandé au Conseil Municipal de désigner son correspondant Prévention routière.

- Liste « Le Futur de Juvignac dans l'Harmonie Durable avec Danièle SANTONJA
  - M. CARILLO

M. CARILLO a été élu à l'unanimité des suffrages, le correspondant communal de sécurité routière.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 23.04.2008  
et publication  
le 23.04.2008



Le Maire